

Communiqué de presse de la FédéPSAD

La FEDEPSAD salue l'adoption de la loi infirmière et appelle à prendre en considération le rôle des infirmiers PSAD dans le système de santé

Paris, le 17 mars 2025. La Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) salue l'adoption de la loi infirmière, qui constitue une avancée importante et nécessaire pour la profession et pour le système de santé. La reconnaissance de nouvelles compétences infirmières et une plus grande autonomie dans leur pratique sont essentiels pour répondre au défi de l'accès aux soins.

La FEDEPSAD rappelle que plus de 3000 infirmiers et infirmières sont salariés dans les entreprises et associations PSAD. Leur expertise précieuse accompagne au quotidien les 4 millions de patients pris en charge à domicile par les PSAD.

Bien souvent oubliés par les pouvoirs publics car ne faisant partie ni du secteur libéral ni du secteur hospitalier, les infirmiers salariés des PSAD représentent pourtant une branche à part entière du métier. Les infirmières coordinatrices des PSAD (IDEC) participent à la coordination ville-hôpital et entre les différents acteurs du soin (médecin traitant, infirmier libéral, pharmacien, prescripteur hospitalier...).

Les IDEC PSAD participent au maintien à domicile et à la prise en charge des patients souffrant de pathologies chroniques ou aiguës et nécessitant la mise à disposition de dispositifs médicaux complexes (DM) et garantissent un accès aux soins sécurisé, personnalisé et coordonné, en proximité. Leur expertise contribue à l'amélioration de la qualité de vie des patients tout en favorisant la fluidification du parcours de soins.

La FEDEPSAD demande donc au Gouvernement et aux parlementaires de prendre en considération, dans le cadre de l'examen de la proposition de loi infirmière, l'existence des infirmiers PSAD et leur rôle dans le système de santé et dans la réussite du virage ambulatoire.

La FEDEPSAD appelle désormais à une pleine intégration des infirmiers PSAD dans les politiques publiques de santé et à une prise en compte accrue de leur expertise dans les stratégies de santé de proximité.

Contact Presse :

Fédération des PSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72